



<u>PÊCHE</u>	
Touladi-Omble	10 mai au 8 septembre
Doré	24 mai au 29 septembre
Brochet et autres espèces	24 mai au 8 septembre
Lac Bernabé : ouverture le vendredi 31 mai	
Limite de prise: Brochet = 10, Doré = 6, Omble = 20, Touladi = 2	
Doré jaune : Limite longueur entre 32 et 47cm.	
Fête de la pêche : 7, 8 et 9 juin Activités d'initiation et pêche à la mouche	
<u>Lacsensemencés</u>	
Moffat, Grand-Étang et Nepton : Ouverture le 7 juin	
Limite de prise: 12 ombles de fontaine par permis. Les lacs sont fermés dès que leur quota est atteint. Moteur électrique fortement recommandé pour ces lacs.	
<i>Vous devez faire peser vos poissons à la sortie de la Zec.</i>	

<u>CHASSE</u>	
Perdrix (Gélinotte Huppée, Tétras du Canada)	21 septembre au 15 janvier
Lièvre (collet et arme à feu)	21 septembre au 31 mars
Orignal (Arc et arbalète) (Mâle, femelle et veau)	7 septembre au 22 septembre
Orignal (Arc, arbalète et arme à feu) (Mâle, femelle et veau)	28 septembre au 18 octobre
Ours noir (Arc, arbalète et arme à feu)	15 mai au 30 juin
Ours noir (Arc et arbalète)	7 septembre au 22 septembre
Sites d'affût : modifications et renouvellements à partir du 15 juin	